

Intégration des enjeux liés à la préservation de la biodiversité dans le projet d'extension de l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire

Etude dite Faune-Flore

La réalisation de projets de construction neuve, implique de prendre en compte les enjeux liés à la biodiversité et pour cela de réaliser une étude dite faune-flore.

Cette étude faune-flore, basée sur une analyse bibliographique et des visites de terrains, a pour but d'identifier les habitats naturels, les espèces floristiques et faunistiques protégés présents sur le site.

L'étude faune-flore a été conduite sur le site de l'ENAP durant le printemps-été 2018.

Il ressort de cette étude les points suivants :

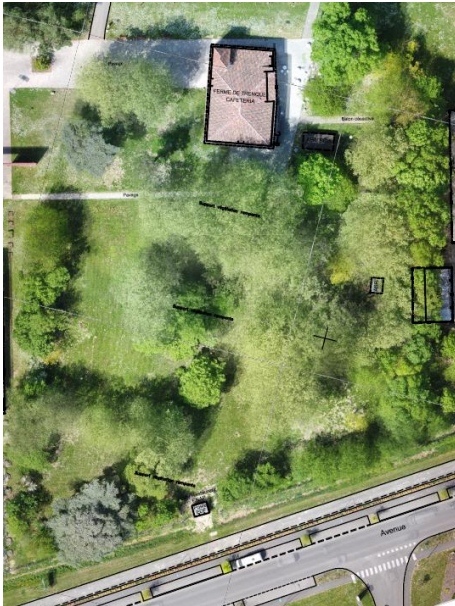
- Aucune espèce floristique protégée n'a été identifiée sur le site ;
- Le canal est un milieu naturel de valeur qui accueille de nombreux amphibiens ;
- Le boisement situé derrière la ferme de Trenque est un milieu naturel de valeur car il sert d'habitat pour les hérissons, de perchoirs pour les engoulevents d'Europe et de site de chasse et de transit pour les chauves-souris ;
- Le reste du site de l'ENAP, du fait de son entretien régulier (fauchage notamment), ne présente pas d'intérêt en termes de biodiversité.



Engoulevent d'Europe



Oreillard Roux (chauve-souris identifié sur le site)



Concernant le boisement situé derrière la ferme de Trenque, une étude sur l'état phytosanitaire des arbres a été réalisée en parallèle de l'étude faune flore.

Le boisement est composé de 43 sujets. Ces sujets sont majoritairement des platanes (22 sujets) agrémentés de haies de frênes, de quelques tilleuls et de 2 vieux cèdres.

Les arbres sont globalement en bon état. Cependant 5 arbres et une haie de frênes nécessitent un abattage à moyen terme du fait de désordres physiologiques ou mécaniques.

Réalisation du projet des hébergements dans le bois de la ferme de Trenque

L'ensemble du site de l'ENAP est situé en zone inondable (aléa moyen à fort). Le plan de prévention du risque inondation, approuvé en février 2018, laisse peu de latitude pour la construction des nouveaux hébergements sur le site de l'ENAP.

Aussi en croisant, le plan de prévention du risque inondation et la fonctionnalité du site avec les autres projets d'extension (stand de tir, extension de l'enseignement), le bois derrière la ferme de Trenque est l'emplacement le plus propice à la réalisation des hébergements.

Il a donc été décidé d'implanter les futurs hébergements dans le bois.

Il a été demandé aux architectes, actuellement en cours de conception du projet, de préserver au maximum les arbres présents sur le site.

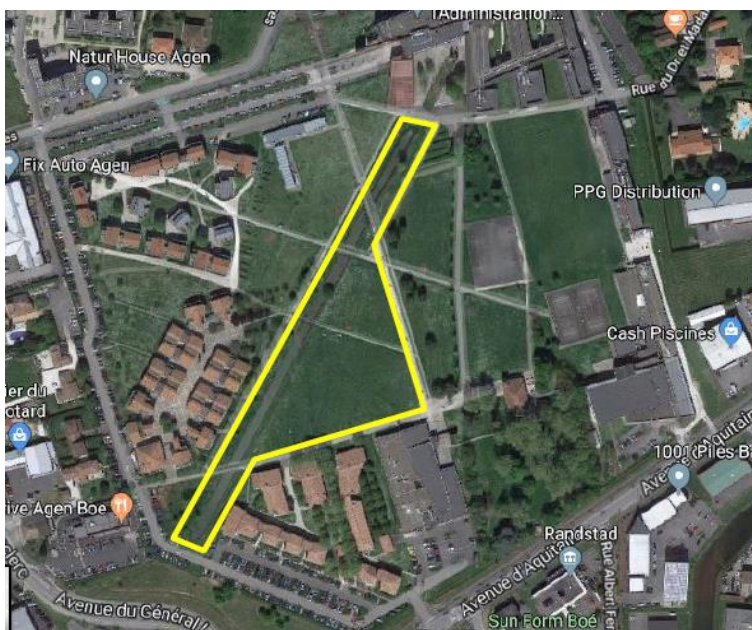
Mesures compensatoires à la construction dans le bois de la ferme de Trenque

La destruction, même partielle, du bois de la ferme de Trenque, qui accueille de manière pérenne ou temporaires des espèces protégées (hérissons, chauve-souris...), implique une demande de dérogation pour la destruction d'habitat d'espèces protégées auprès du ministère de la transition écologique et solidaire.

Dans le cadre de cette demande, il est nécessaire d'indiquer des mesures compensatoires à l'abattage des arbres.

Aussi plusieurs mesures conservatoires ont été identifiées :

- Les arbres abattus seront replantés à nombre égal sur le site de l'ENAP afin de permettre à terme la reconstitution d'un boisement ;
- Des gîtes artificiels à chauve-souris et à hérissons seront installés aux abords des nouveaux hébergements ;
- En continuité du canal, milieu propice à la biodiversité, une partie des espaces verts fera l'objet d'une gestion différenciée. Ces espaces ne seront fauchés tardivement qu'une fois par an. Cela permettra le développement de la flore dans ces espaces et favorisera le développement de la biodiversité, en particulier des insectes.



Zone de mise en œuvre de la mesure de gestion différenciée

Ces mesures compensatoires sont déjà mises en œuvre (gestion différenciée) ou le seront dans le cadre de la réalisation des hébergements.